

KINE1BA

2015 - 2016

Bachelier en kinésithérapie et réadaptation

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Code du programme: **kine1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- KINE1BA - 1er bloc annuel	8
- KINE1BA - 2e bloc annuel	10
- KINE1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
- Conditions d'admission	13
- Règles professionnelles particulières	15
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	15

KINE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comprendre le mouvement humain vous donne la capacité de l'utiliser pour restaurer les potentialités motrices de l'homme aux différentes périodes de sa vie. Fondées sur un équilibre entre les sciences exactes, médicales et humaines, les études visent un apprentissage des méthodes de kinésithérapie et de réadaptation.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une solide formation en sciences biomédicales, qui contribuera à faire de vous un professionnel capable d'évoluer ;
- aurez intégré les connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels de base du kinésithérapeute ;
- aurez bénéficié d'une première expérience de terrain par l'intermédiaire des stages ;
- serez à même d'étendre vos connaissances et compétences dans des domaines plus pointus de la kinésithérapie et réadaptation.

Votre profil

Bonne santé et ouverture intellectuelle constituent des atouts pour la réussite des études. De façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit de synthèse, capacité d'abstraction, etc. Motivation et détermination sont également nécessaires pour mener à bien une formation scientifique.

Votre futur job

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs.

Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG ou vous orienter vers la délégation médicale.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une solide formation en sciences biomédicales, qui contribuera à faire de vous un professionnel capable d'évoluer ;
- les connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels de base du kinésithérapeute ;
- une première expérience de terrain grâce aux stages cliniques de quatre mois en milieu hospitalier ou en cabinet ;
- la faculté d'étendre vos connaissances et compétences dans des domaines plus pointus de la kinésithérapie et réadaptation.

KINE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé

Le défi que l'étudiant bachelier en kinésithérapie et réadaptation se prépare à relever est de se former au mieux pour aborder la formation proposée dans le master en kinésithérapie et réadaptation, organisé par la Faculté des sciences de la motricité de l'Université catholique de Louvain.

L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des hommes et des femmes attentifs aux besoins qu'éprouve notre société en termes de santé, plus particulièrement en kinésithérapie et réadaptation.

Le programme de bachelier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences qui:

- Constituent une solide formation en sciences biomédicales, qui contribuera à faire de lui un professionnel capable d'évoluer ;
- Intègrent les connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels de base du kinésithérapeute ;
- Autorisent une première expérience de terrain par l'intermédiaire des stages ;
- Préparent à étendre celles-ci dans des domaines plus pointus de la kinésithérapie et réadaptation.

Durant son programme de bachelier, le futur diplômé universitaire en kinésithérapie et réadaptation aura développé son projet de formation et son projet personnel qu'il poursuivra durant son programme de master et ce avec une autonomie croissante.

2. Compétences et acquis au terme de la formation

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. utiliser de manière critique des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, et pratiques), issus de manuels et de publications scientifiques (notamment en anglais) validés qui relèvent des différents domaines de la kinésithérapie et de la réadaptation.

- 1.1. rechercher dans la littérature scientifique les données récentes
- 1.2. évaluer la qualité des données de la littérature, en extraire les données les plus pertinentes et les synthétiser

2. Réaliser le diagnostic, concevoir et mettre en Œuvre l'intervention en kinésithérapie et réadaptation dans le cas de problèmes simples et usuels.

- 2.1. Collecter et interpréter les informations relatives aux besoins du patient, en vue de réaliser le diagnostic à partir de l'anamnèse et de l'examen clinique kinésithérapeutique
- 2.2. Planifier et ajuster le bilan fonctionnel du patient
- 2.3. Construire avec ses formateurs l'intervention en kinésithérapie et réadaptation à partir du diagnostic

3. Evaluer de manière critique l'intervention en kinésithérapie et réadaptation et l'adapter, avec ses formateurs

- 3.1. Evaluer la qualité de sa démarche thérapeutique
- 3.2. Evaluer chacune des phases du traitement et rapporter les résultats par écrit et oralement à son formateur

4. Adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (pairs, patients et formateurs) et du contexte.

- 4.1. Communiquer les résultats de sa recherche bibliographique à ses pairs
- 4.2. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (pairs, patients et formateurs).
- 4.3. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (pairs, patients et formateurs), en faisant preuve de capacité d'écoute et d'assertivité.
- 4.4. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

5. Travailler seul et en équipe pour atteindre les objectifs fixés et produire des résultats positifs dans le contexte de la kinésithérapie et réadaptation.

- 5.1. Décoder et améliorer, le cas échéant, sa position dans un groupe de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé, ses rôles, ses modes d'animation, y compris ses dynamiques émotionnelles.
- 5.2. Animer efficacement un groupe de pairs, en utilisant des méthodologies et des techniques appropriées.

6. Développer son autonomie, sa proactivité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

6.1. Développer des stratégies pour acquérir, maintenir, mettre à jour ses connaissances et compétences.

6.2. Inscrire sa formation dans le temps, formuler des projets personnels et professionnels.

7. Mettre en Œuvre une démarche scientifique et technique en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

7.1. citer et référencer son travail conformément aux standards du monde scientifique,

7.2. s'engager dans le développement des connaissances et de l'intervention en kinésithérapie et réadaptation, en considérant les aspects sociaux, philosophiques et éthiques.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

L'explication détaillée de ces compétences met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant BACHELIER et l'étudiant MASTER ainsi que l'articulation et la progression entre le programme de bachelier (en kinésithérapie) et le master (en kinésithérapie et réadaptation).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les deux formations principales de la FSM sont la kinésithérapie et réadaptation (KINE) et l'éducation physique (EDPH). Elles évoluent dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leur programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation, les étudiants partagent leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants du programme de bachelier en d'éducation physique. L'étudiant qui souhaiterait obtenir les deux diplômes réalisera plus facilement cette double formation en la débutant par la formation en éducation physique.

Le programme de bachelier en kinésithérapie comprend 180 crédits, répartis en trois années d'études.

La première année du programme de bachelier offre une formation de base en sciences exactes et biomédicales (35 crédits) et en sciences humaines (6 crédits). Une formation pratique spécifique (15 crédits) oriente l'étudiant vers son futur métier, tandis qu'une formation psychomotrice de base (4 crédits) le sensibilise à la pratique des activités physiques. La spécificité de la formation en kinésithérapie et réadaptation est donc bien présente dès le début de la formation et elle se renforce encore dès la deuxième année.

La deuxième année du programme de bachelier est particulièrement orientée vers la formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (33 crédits), complétée par une formation aux sciences exactes et biomédicales (15 crédits), à la formation motrice (8 crédits) et à la formation en langues (4 crédits).

En troisième année, quatre mois de stage (25 crédits) concrétisent l'approche sur le terrain du métier de kinésithérapeute en s'appuyant sur la formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (15 crédits), la formation aux sciences exactes et biomédicales (14 crédits), la formation en langues (2 crédits). Un cours de spécialisation au choix (4 crédits) complète le programme.

KINE1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (180 crédits)

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (64 crédits)

o LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	30h+15h	5 Crédits	1q	x		
o LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.), Marc Louis	45h	6 Crédits	1q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.), Marc Louis, Jean-Louis Thonnard	52.5h +7.5h	7 Crédits	2q	x		
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	15h+15h	4 Crédits	2q	x		
○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans, Patrick Henriot	45h	5 Crédits	2q	x		
○ LIEPR1011	Introduction à la mécanique	Vincent Legat (supplée Emilie Marchandise), Vincent Legat, Emilie Marchandise, Patrick Willems	30h+15h	4 Crédits	1q	x		
○ LIEPR1012	Mécanique et biomécanique	Vincent Legat, Emilie Marchandise (coord.), Patrick Willems	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
○ LIEPR1023A	Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain) 🟡	N.	15h+15h	3 Crédits	1q		x	
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire 🟡	Marc Francaux	30h	3 Crédits	1q		x	
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes 🟡	Nicolas Tajeddine	37.5h	4 Crédits	2q		x	
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs 🟡	Julie Duque, Marcus Missal (coord.)	45h	5 Crédits	1q		x	
○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition 🟡	Sonia Brichard, Marc Francaux (coord.), Yvan Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	2q			x
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation 🟡	Yannick Bleyenheuft (coord.), Julie Duque (coord.), Gregory Reychler, Gregory Reychler (supplée Julie Duque)	22.5h	3 Crédits	2q			x
○ LIEPR1026	Statistique 🟡	Céline Bugli	15h+15h	3 Crédits	2q			x

○ Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Michel Dupuis	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Anne De Volder, Alette Lochy (supplée Guy Lories), Guy Lories	30h	3 Crédits	1q	x		

○ Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (88 crédits)

○ LKINE1002	Psychologie et handicap	Anne De Volder	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LKINE1003	Handicap et réadaptation et stage d'observation	Christine Detrembleur	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LKINE1004	Fondements de l'ergonomie	Bénédicte Schepens	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LKINE1005	Fondements de la kinésithérapie locomotrice	Patrick Willems	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LKINE1006	Fondements d'électrothérapie	Olivier Cartiaux (supplée Julie Duque), Olivier Cartiaux, Julie Duque	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LKINE1021	Techniques de base en kinésithérapie 🟡	Catherine Behets Wydemans, Yves Castille (coord.), Jean-Louis Thonnard	10h +97.5h	8 Crédits	1q		x	

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LKINE1022	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique	Thierry Deltombe (coord.), Jean-Emile Dubuc, Philippe Mahaudens, Henri Nielens, Laurent Pitance, Anne Renders, Didier Schoevaerdt	60h+30h	8 Crédits	2q		x	
○ LKINE1023	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire	Pierre Delguste (coord.), Gimbada Benny Mwenge, Gregory Reyhler, null SOMEBODY, Olivier Van Caenegem	45h+30h	7 Crédits	2q		x	
○ LKINE1024	Pathologies et kinésithérapie du système nerveux	Philippe Hanson (coord.), Anne Jeanjean, Gaëtan Stoquart	30h+45h	7 Crédits	2q		x	
○ LKINE1027	Introduction à la pathologie	Bénédicte Delaere, Etienne Delgrange, Denis Jacques (coord.)	35h	3 Crédits	2q		x	
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	30h	3 Crédits	1q			x
○ LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique	Xavier Banse, Thierry Deltombe (coord.), Philippe Mahaudens, Henri Nielens, Laurent Pitance	20h+10h	3 Crédits	2q			x
○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire	Pierre Delguste (coord.), Gregory Reyhler, null SOMEBODY, Xavier Wittebole	30h	3 Crédits	2q			x
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Thierry Deltombe, Christine Detrembleur (coord.), Julie Duque, Thierry Lejeune, Jean-Louis Thonnard	0h+7.5h	3 Crédits	1q			x
○ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie	Julie Duque, Julie Duque (supplée Etienne Olivier), Etienne Olivier, Yves Vandermeeren, Yves Vandermeeren (supplée Etienne Olivier)	30h	3 Crédits	2q			x
○ LKINE9034	Stages cliniques (3 mois)	N.		23 Crédits				x
○ LKINE9035	Rapports de stages (3 mois de stages)	N.		2 Crédits	1 + 2q			x

○ Formation motrice (12 crédits)

○ LKINE1001	Formation psychomotrice de base	Louise Deldicque	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ LKINE1025	Activités physiques et sportives	Thierry Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LKINE1026	Motricité aquatique et éléments de sécurité	Thierry Marique	7.5h+30h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LKINE1234	Psychomotricité	Christine Detrembleur	7.5h+15h	4 Crédits	1q		x	

o Formation en langues (6 crédits)

o LANGL1851	English Listening & Reading Comprehension	Julie Crombois (supplée Fanny Desterbecq), Fanny Desterbecq, Dominique François, Céline Gouverneur, Sandrine Meirlaen, Jean-Paul Nyssen (coord.), Albert Verhaegen	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
-------------	---	---	-----	-----------	--------	--	---	--

o L'étudiant choisit entre :

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive	Catherine Avery, Philippe Denis, Nicholas Gibbs, Claudine Grommersch (coord.), Brigitte Loosen, Jean-Paul Nyssen, Lutgarde Schrijvers	30h	2 Crédits	2q			x
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire	Katrien De Rycke	30h	2 Crédits	2q			x

o Cours au choix : (4 crédits)

⊗ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien, Massimo Penta, Patrick Willems (coord.)	45h+15h	4 Crédits	2q			x
⊗ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation	Bénédicte Schepens (coord.), Jean-Louis Thonnard	45h+15h	4 Crédits	2q			x
⊗ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées	Yannick Bleyenheuft	30h+30h	4 Crédits	2q			x
⊗ LKINE1390	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie	Yannick Bleyenheuft	10h+50h	4 Crédits	2q			x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Ce programme ne donne pas accès à des mineures.

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-kine1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;

- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

KINE1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.), Marc Louis	45h	6 Crédits	1q
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.), Marc Louis, Jean-Louis Thonnard	52.5h +7.5h	7 Crédits	2q
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	15h+15h	4 Crédits	2q
○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans, Patrick Henriët	45h	5 Crédits	2q

○ LIEPR1011	Introduction à la mécanique	Vincent Legat (supplée Emilie Marchandise), Vincent Legat, Emilie Marchandise, Patrick Willems	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LIEPR1012	Mécanique et biomécanique	Vincent Legat, Emilie Marchandise (coord.), Patrick Willems	30h+15h	4 Crédits	2q

○ Formation de base en sciences humaines

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Michel Dupuis	30h	3 Crédits	1q
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Anne De Volder, Alette Lochy (supplée Guy Lories), Guy Lories	30h	3 Crédits	1q

○ Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie

○ LKINE1002	Psychologie et handicap	Anne De Volder	30h	3 Crédits	2q
○ LKINE1003	Handicap et réadaptation et stage d'observation	Christine Detrembleur	30h	3 Crédits	1q
○ LKINE1004	Fondements de l'ergonomie	Bénédicte Schepens	30h	3 Crédits	2q
○ LKINE1005	Fondements de la kinésithérapie locomotrice	Patrick Willems	30h	3 Crédits	2q
○ LKINE1006	Fondements d'électrothérapie	Olivier Cartiaux (supplée Julie Duque), Olivier Cartiaux, Julie Duque	30h	3 Crédits	2q

○ Formation motrice

○ LKINE1001	Formation psychomotrice de base	Louise Deldicque	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---------------------------------	------------------	---------	-----------	--------

KINE1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1023A	Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain) ■	N.	15h+15h	3 Crédits	1q
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	30h	3 Crédits	1q
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	37.5h	4 Crédits	2q
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque, Marcus Missal (coord.)	45h	5 Crédits	1q

o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie

○ LKINE1021	Techniques de base en kinésithérapie ■	Catherine Behets Wydemans, Yves Castille (coord.), Jean-Louis Thonnard	10h +97.5h	8 Crédits	1q
○ LKINE1022	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique ■	Thierry Deltombe (coord.), Jean-Emile Dubuc, Philippe Mahaudens, Henri Nielens, Laurent Pitance, Anne Renders, Didier Schoevaerdt	60h+30h	8 Crédits	2q
○ LKINE1023	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire ■	Pierre Delguste (coord.), Gimbada Benny Mwenge, Gregory Reychler, null SOMEBODY, Olivier Van Caenegem	45h+30h	7 Crédits	2q
○ LKINE1024	Pathologies et kinésithérapie du système nerveux ■	Philippe Hanson (coord.), Anne Jeanjean, Gaëtan Stoquart	30h+45h	7 Crédits	2q
○ LKINE1027	Introduction à la pathologie ■	Bénédicte Delaere, Etienne Delgrange, Denis Jacques (coord.)	35h	3 Crédits	2q

o Formation motrice

○ LKINE1025	Activités physiques et sportives ■	Thierry Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LKINE1026	Motricité aquatique et éléments de sécurité ■	Thierry Marique	7.5h+30h	2 Crédits	1 + 2q
○ LKINE1234	Psychomotricité ■	Christine Detrembleur	7.5h+15h	4 Crédits	1q

o Formation en langues

○ LANGL1851	English Listening & Reading Comprehension	Julie Crombois (supplée Fanny Desterbecq), Fanny Desterbecq, Dominique François, Céline Gouverneur, Sandrine Meirlaen, Jean-Paul Nyssen (coord.), Albert Verhaegen	60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---	--	-----	-----------	-----------

KINE1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Sonia Brichard, Marc Francaux (coord.), Yvan Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	2q
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation ■	Yannick Bleyenheut (coord.), Julie Duque (coord.), Gregory Reychler, Gregory Reychler (supplée Julie Duque)	22.5h	3 Crédits	2q
○ LIEPR1026	Statistique ■	Céline Bugli	15h+15h	3 Crédits	2q

o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie

○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie ■	Christine Detrembleur	30h	3 Crédits	1q
○ LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique ■	Xavier Banse, Thierry Deltombe (coord.), Philippe Mahaudens, Henri Nielens, Laurent Pitance	20h+10h	3 Crédits	2q
○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire ■	Pierre Delguste (coord.), Gregory Reychler, null SOMEBODY, Xavier Wittebole	30h	3 Crédits	2q
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie ■	Thierry Deltombe, Christine Detrembleur (coord.), Julie Duque, Thierry Lejeune, Jean-Louis Thonnard	0h+7.5h	3 Crédits	1q
○ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie ■	Julie Duque, Julie Duque (supplée Etienne Olivier), Etienne Olivier, Yves Vandermeeren, Yves Vandermeeren (supplée Etienne Olivier)	30h	3 Crédits	2q
○ LKINE9034	Stages cliniques (3 mois) ■	N.		23 Crédits	
○ LKINE9035	Rapports de stages (3 mois de stages) ■	N.		2 Crédits	1 + 2q

o Formation en langues**o L'étudiant choisit entre :**

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive ■	Catherine Avery, Philippe Denis, Nicholas Gibbs, Claudine Grommersch (coord.), Brigitte Loosen, Jean-Paul Nyssen, Lutgarde Schrijvers	30h	2 Crédits	2q
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire	Katrien De Rycke	30h	2 Crédits	2q

o Cours au choix :

⌘ LKINE1039	Technologie et réadaptation 🟡	Guillaume Bastien, Massimo Penta, Patrick Willems (coord.)	45h+15h	4 Crédits	2q
⌘ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation 🟡	Bénédicte Schepens (coord.), Jean-Louis Thonnard	45h+15h	4 Crédits	2q
⌘ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées 🟡	Yannick Bleyenheuft	30h+30h	4 Crédits	2q
⌘ LKINE1390	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie 🟡	Yannick Bleyenheuft	10h+50h	4 Crédits	2q

KINE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2015 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Erreur de transformation xhtml vers fo pour 'encadrement' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 281; columnNumber: 508; Le préfixe "o" de l'élément "o:p" n'est pas lié.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

En première année, les professeurs mettent à disposition des étudiants des outils d'auto-évaluation en ligne pour permettre aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et est éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la FSM entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

Conditions : voir la page "[mobilité](#)" de la FSM

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès au programme de master en kinésithérapie et réadaptation (60 crédits).

Ce programme de master en kinésithérapie et réadaptation (60 crédits) est le seul programme conduisant au titre professionnel en kinésithérapie et réadaptation.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FSM

Acronyme	FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité
Adresse	Place Pierre de Coubertin 1 bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 44 18 - Fax 010 47 31 06
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)

Faculté	Faculté des sciences de la motricité (FSM)	
Mandats	Catherine Behets Wydemans	Doyen
Commissions de programme	Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM)	
	Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC)	
	Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (LOCO)	
	Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique (READ)	

Responsable académique du programme :

Jury:

Personnes de contact

Contact : [Emmanuel Ugeux](#)

Contact : [Catherine Behets Wydemans](#)

Contact : [Bénédicte Schepens](#)

Contact : [Patrick Willems](#)